



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République de Taïwan

Question écrite n° 31433

Texte de la question

Dans sa course à la réélection, le président taïwanais Chen Shui-bian devrait préférer affronter Pékin et Washington sur son projet de référendum plutôt que d'accepter de calmer le jeu, ont déclaré des analystes. Le dirigeant du parti démocrate progressiste, favorable à l'indépendance, s'est attiré les foudres du président George W. Bush courant décembre pour son projet de consultation dénonçant les missiles chinois pointés sur l'île et qu'il veut organiser le même jour que la présidentielle du 20 mars 2004. Mais le président Chen, un natif de Taïwan qui a réussi à sortir d'un milieu pauvre et à faire carrière dans la politique jusqu'à sa victoire surprise de 2000, ne devrait pas faire marche arrière, selon les analystes. L'ex-avocat de 53 ans s'est lancé à la poursuite de son rival à la présidentielle, le chef du Kuomintang (KMT) Lien Chan, et il bénéficie de l'appui d'une bonne partie des classes populaires en raison de ses origines sociales et de son charisme. Sa résistance à la Chine, qui menace toujours Taïwan d'un recours à la force en cas de séparation officielle, lui vaut aussi une certaine popularité. Compte tenu de la situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer son sentiment et ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le Parlement de Taïwan a adopté le 27 novembre 2003 une loi organisant les modalités du recours au référendum prévu par la constitution. Son article 17 habilite le président taïwanais à initier une consultation en cas de menace grave contre la sécurité de Taïwan (« référendum défensif »). Le président Chen Shui-bian se prévaut de cette disposition pour organiser un référendum le jour des élections présidentielles le 20 mars 2004. Face aux vives réactions suscitées en Chine par ce projet de référendum, la communauté internationale s'est montrée désireuse d'apaiser les tensions. Le président Bush a indiqué l'opposition américaine à toute initiative menaçant la stabilité dans la région. Les pays de l'Union européenne se sont prononcés dans le même sens. La position de la France est claire et constante. La France appuie le processus démocratique à Taïwan et n'a pas d'objection au principe du recours au référendum. De même que ses partenaires occidentaux, elle est en revanche opposée à une consultation qui remettrait en cause le statu quo, accroîtrait les tensions dans le détroit et conduirait à l'indépendance de Taïwan. La France considère que les relations entre les deux rives du détroit doivent reposer sur un dialogue constructif afin de trouver un règlement pacifique à la question de Taïwan et d'assurer la stabilité et la prospérité dans la région. C'est bien le souhait et l'intérêt de l'ensemble des Etats de cette région mais aussi de toute la communauté internationale. Cette position a été rappelée à l'occasion de la visite d'État du président Hu Jintao en France.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31433

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 janvier 2004, page 21

Réponse publiée le : 16 mars 2004, page 2002